



Centre de Ressources Historiques  
Bibliothèque de l'École polytechnique

## **ACCÈS AUX DONNÉES DE LA BASE DES ANCIENS ÉLÈVES**

En application des textes législatifs et réglementaires en vigueur (loi sur les archives n°2008-696 du 15 juillet 2008, Code du patrimoine, articles L213-1 et L213-2), la communication des archives de l'École polytechnique au public est restreinte : les registres matricules et les informations qui y figurent ne sont communicables que 75 ans à compter de la date de clôture du registre (pour les registres d'état-civil), ce qui correspond, pour l'École polytechnique, au classement de sortie.

Dans [la base de données des anciens élèves](#), sont donc accessibles l'année N, les données des registres matricules de N-75 ans. Les seules données accessibles des registres matricules postérieurs à N-75 ans sont : Nom, Prénoms, Promotion.